LES ZONES BLEUES QUÈSACO?



QUE SONT LES ZONES BLEUES ?

Les zones bleues sont des stationnements gratuits à durée limitée. Le but est de réguler le temps de stationnement afin d'améliorer la rotation pour que la clientèle des commerces de la ville puisse trouver des places pour se garer.

Ce système évite ainsi le principe de parking payant!

Le statut des personnes handicapées détentrices d'une carte européenne de stationnement prévaut sur le disque de stationnement en vigueur. Elles peuvent donc stationner sur les zones bleues sans limitation de durée.



FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT EUROPÉEN

Depuis le 5 Mai 2020, plusieurs parkings de la ville sont en «zone bleue». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer votre disque.

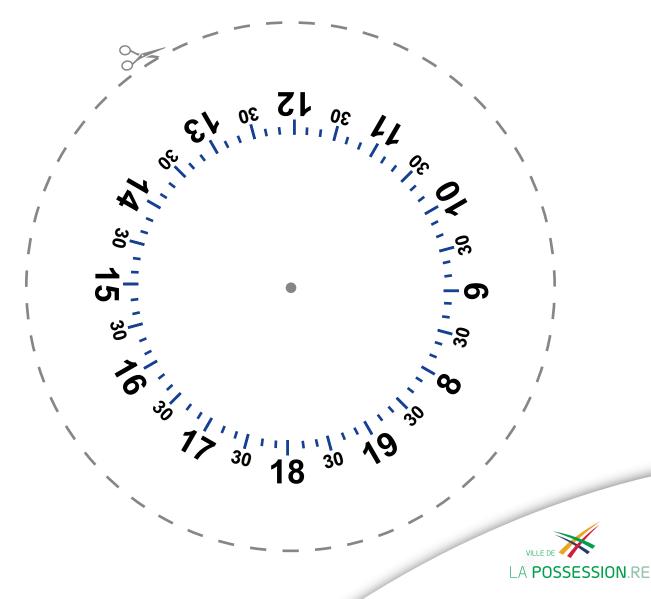
Avec ce kit à imprimer, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque.

Il vous suffit:

- d'imprimer ces trois pages (face, cercle et dos)
- de découper selon les pointillés
- de percer un trou au centre, sur le repère
- d'assembler les trois éléments à l'aide d'une attache parisienne.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez venir en chercher une à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez aussi agraffer les coins afin d'assurer la fixation du disque.

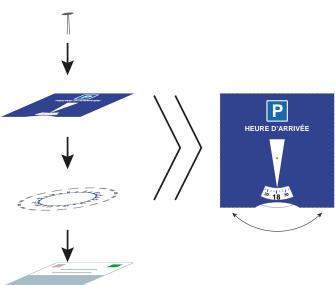


Un stationnement en zone bleue est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à délaisser leur véhicule pour une durée déterminée.

Les automobilistes qui possèdent un disque de stationnement conforme aux normes européennes peuvent s'y garer durant un temps limité.

En cas de non respect des règles de stationnement de la zone bleue, les conducteurs recevront une redevance de stationnement.

Etapes d'assemblages du disque européen :





Limitation valable du lundi au samedi de 8h à 19h, sauf jours fériés

Zones disponibles:

Parking de la Mairie de La Possession, place Jean XXIII :

Du lundi au vendredi de 7H30 à 17H : Durée maximale 45 minutes

Parking à l'angle des Rues Raymond Mondon et Camp Magloire:

De 8h à 12h : Durée maximale 45 minutes De 14h à 19h : Durée maximale 45 minutes De 12h à 14h : Durée maximale 1 heure 30

Places de stationnement rue Leconte de Lisle entre les rues Victor Hugo et Henri Lapierre:

De 8h à 19h : Durée maximale 45 minutes

Parking à l'angle des Rues Sarda Garriga et Leconte de Lisle:

De 8h à 12h : Durée maximale 1 heure De 14h à 19h : Durée maximale 1 heure De 12h à 14h : Durée maximale 1 heure 30

Places de stationnement dans la rue Sarda Garriga, entre la rue Justin Baptiste et l'agence du Crédit Agricole :

De 8h à 19h : Durée maximale 45 minutes

Parking du marché forain, dans rue Edmond Albius :

Le samedi de 6h à 13h : Durée maximale de 1 heure

Places de stationnement dans la Rue Emmanuel Texer, de chaque côté de la rue, entre la résidence « Ti Train » et la rue Edmond Albius:

De 8h à 19h : Durée maximale 1 heure

Parking du Centre Médical de la Corniche, dans la rue Raymond Mondon:

De 8h à 19h : Durée maximale 1 heure

Places de stationnement dans la rue Salvador Allende, de chaque côté de la rue entre la rue Mahatma Gandhi et la rue de Tanzanie :

De 8h à 19h : Durée maximale 45 minutes

Places de stationnement dans learue Nelson Mandela, sur le côté droit en descendant, entre la guincaillerie BOURHANI et la rue du Capitaine Drayfus :

De 8h à 12h : Durée maximale 45 minutes De 14h à 19h : Durée maximale 45 minutes De 12h à 14h : Durée maximale 1 heure 30







Zones et horaires de stationnement sur www.lapossession.re

Ce kit est proposé par la Ville de La Possession

Une « attache parisienne » pour assembler votre kit vous sera remise sur demande à l'accueil de la Mairie.

«Zone Bleue: partageons-nous la ville! >>

